



Instructions de montage des cheminées type DW44 / DW64 / DWP1

1. DOMAINE D'APPLICATION

Domaine d'application suivant la norme Européenne EN 1856-1.

Le code exact des articles, ainsi les diamètres, sont indiqués sur l'emballage.

Par exemple:

OPSINOX DW44 – EN 1856-1 – T600 – N1 – W – Vm
– L50040 – G – (80)

OPSINOX DW44	Nom du produit
EN 1856-1	Numéro norme Européenne
T450	Fonctionnement continu à T °C (ici 600°C)
N1	Niveau de pression (press. négative) taux de fuite inférieur à 2l/s.m ² sous 40Pa
W	Fonctionnement en condition humide
Vm	Résistance à la corrosion
L50	Inox 316L (X2CrNiMo 17-12-2)
040	épaisseur du conduit intérieur (1/100mm)
G	Résistance au feu de cheminée
(80)	Distance min. aux matériaux combustibles à respecter (mm)

2. REMARQUES GÉNÉRALES

ATTENTION ! Les bords des conduits en inox sont très coupants ; nous recommandons d'utiliser les moyens de protection individuelle adéquats.

Toutes les cheminées doivent être dimensionnées suivant les normes et prescriptions en vigueur (entre autres EN 13384 - 1 et 2).

Les cheminées en inox ne peuvent être installées dans des espaces dont l'air contient des halogènes (salon de coiffure, salon de lavage, etc.).

L'installation d'une cheminée dans une gaine technique fermée nécessite une aération suffisante de cette gaine afin de dégager la chaleur émise par la cheminée ; les moyens d'accès nécessaires doivent être prévus pour permettre l'inspection et l'entretien.

Tout contact avec une cheminée comporte un danger de brûlures ; dans les situations où la cheminée est directement accessible par les

personnes, il est conseillé d'installer une protection (par exemple un grillage) autour de la cheminée pour éviter ces contacts accidentels.

Une attention particulière sera portée au respect de la distance entre le conduit et les matériaux inflammables (pour les conduits Opsinox, une distance de 80 mm entre le conduit extérieur et les matériaux inflammables est requise).

Lors de l'installation de la cheminée, toutes les normes et législations locales en vigueur (entre autres EN 12391 - 1) doivent être respectées.

Pour des raisons liées à l'efficacité du fonctionnement de la cheminée, la sortie de cheminée devra idéalement se trouver en dehors d'une zone de surpression ou de turbulences. Les prescriptions locales à ce sujet doivent être respectées (par ex. EN 12391 - 1).

3. MONTAGE ET ASSEMBLAGE

Les sens du montage doit être celui indiqué par la flèche sur le label du produit. La flèche pointe dans la direction des fumées.

Une bride de sécurité, livrée avec chaque élément, devra être fixée à chaque jonction entre 2 éléments. Il est important de bien fermer le levier, ce dernier se rabattant sur une lèvre métallique pourvue d'un trou dans lequel peut se fixer une goupille de sécurité.

Lors de l'installation d'un tuyau réglable, les éléments supérieurs doivent être maintenus par des supports indépendants, le tuyau réglable ne pouvant supporter aucune charge.

Lors de l'Installation d'un système DW P1: pour assurer un montage aisé, et pour ne pas abîmer les joints, ils devraient être lubrifiés avec notre produit "Blue Gel". Comme alternatif on pourrait également utiliser un spray silicone ou un savon sans teneur en acide.

4. DÉSAXAGES

Des désaxages peuvent être réalisés à l'aide de coudes 15°, 30° et 45°. Les parties non verticales doivent être maintenues par un support tous les mètres.

Le Té (45° ou 90°) permet de raccorder le conduit partant de la chaudière au conduit principal vertical.

Toutes les parties non verticales doivent être réalisées selon les réglementations locales.

5. SUPPORTS

Le support au sol ou mural est placé comme élément de départ de la partie verticale de la cheminée. Ces éléments peuvent supporter jusqu'à 10 mètres de conduits. Au-delà, la reprise de charge est indispensable et s'effectuera au moyen d'un nouveau support mural.

Les colliers muraux ne sont pas conçus pour supporter des charges verticales, mais servent exclusivement à maintenir la cheminée latéralement. Ils sont placés tous les 2 mètres sur les parties verticales lorsque la cheminée est installée à l'extérieur et tous les 3 mètres lorsque celle-ci est installée à l'intérieur d'une habitation.

6. PARTIES AU-DESSUS DE LA TOITURE

Les passages de toitures, spécifiques pour cheminées, doivent être installés par des installateurs qualifiés, en veillant à assurer une étanchéité parfaite par rapport aux eaux de pluies. Les instructions du fabricant doivent être respectées.

Un collet de solin sera fixé sur le conduit, autour du passage de toiture ; entre le collet et le conduit de cheminée, l'utilisation d'une pâte en silicone élastique assurera l'étanchéité totale du dispositif.

Un cône de finition ou un chapeau anit-pluie sera fixé à l'extrémité de la cheminée.

La hauteur libre de la cheminée au-dessus du dernier support doit être limitée à maximum 1,8 mètre. Entre 1,8 et 2,8 mètres, la cheminée doit être maintenue par des câbles de haubanage (pointe de fixation à une hauteur d'environ 2 mètres). Au-delà de 2,8 mètres, un support spécifique devra être mis en place pour maintenir la cheminée.

7. APPLICATIONS À CONDENSATION

En cas de fumées avec formation importante de condensation ou en situation comportant des risques d'infiltration d'eaux pluviales à l'intérieur du conduit, nous recommandons le placement d'une purge verticale dans la partie inférieure de la cheminée. Cette purge verticale est raccordée à l'égout au moyen d'un siphon. Les éventuelles parties horizontales devront avoir une pente (3%).

8. ENTRETIEN ET INSPECTION

Le ramonage est réalisé au moyen d'une brosse en nylon ou à fils inox (jamais de l'acier normal !); l'entretien doit être effectué conformément aux réglementations et législations locales en vigueur.

La cheminée, en elle-même, sera inspectée au minimum une fois par an (à l'intérieur comme à l'extérieur) par un installateur qualifié et agréé.